



## Ministère de la Santé et des Solidarités

DGS/DESUS	URGENT CANICULE	MESSAGE D'INSTRUCTION	
Date et heures de remise	Message n°	Nombre de pages	Transmis par
<b>18 juillet 2006 - 18h.00</b>	11	<b>2</b>	<b>mail</b>

### ***Destinataires pour action :***

- COGIC, DGS, DGAS, SICOM, DHOS, InVS, AFSSAPS, METEO France, DGS-COM,
- COZ concernés
- Préfectures, 24, 31, 33, 40, 47, 64, 18, 36, 37, 41, 87, 44, 49, 85, 16, 17, 79, 86, 06, 13, 75. 92, 93, 94, 69
- DDASS 24, 31, 33, 40, 47, 64, 18, 36, 37, 41, 87, 81, 44, 49, 85, 16, 17, 79, 86, 06, 13, 75. 92, 93, 94, 69
- DRASS 33, 45, 87, 44, 86, 13, 69, 75.
- ARH 33, 45, 34, 87, 44, 86, 13, 69, 75.
- CIRE concernées

### **Objet : canicule dans le sud de la France : situation du mardi 18 juillet à 16h et prévisions.**

Maintien de températures élevées, en dépit des orages dans le Sud-Est. Peu d'orages attendus dans l'Ouest avant mercredi ou jeudi. Baisse des températures attendues mercredi sur la moitié Sud mais maintien de la chaleur dans la partie Nord. Jeudi, la baisse temporaire des températures concernera tout le pays. Avant une remontée des températures en fin de semaine.

### **Carte de vigilance Météo-France de ce jour à 16h.**

Tous les départements qui apparaissaient en orange hier restent en orange aujourd'hui, à l'exception de la HAUTE GARONNE. Un seul nouveau département en orange : le RHONE.

Tous les autres départements métropolitains sont en jaune avec commentaire, à l'exception de la Corse et de quelques départements de Bretagne.

### **Situation sanitaire :**

Partout l'activité est soutenue mais on remarque, en dehors de quelques décès dont la cause précise est en cours d'examen, une augmentation des passages de personnes âgées aux urgences. En Vendée et à Paris, l'augmentation d'activité concerne aussi des enfants en bas âge.

Certains départements signalent des coups de chaleur, notamment chez les jeunes au cours d'activités sportives ou de plein air.

L'InVS signale également des cas d'hyponatrémie.

Les informations sanitaires doivent remonter régulièrement par les CIRE qui transmettent un bulletin de situation aux DDASS et aux préfets des départements de leur circonscription.

Par ailleurs, les indices atmosphériques sont médiocres partout, en particulier à Paris.

En cas de phénomène sanitaire constaté localement dans un de ces départements en dehors des heures ouvrables les cadres de permanence de la DGS ( 06.08.68.84.73) et de l'InVS (01.41.79.67.15) sont à contacter sans délai.

\*\*\*\*\*

**En conséquence, le Ministre de la Santé et des Solidarités recommande :**

1) Le maintien au niveau de mise en garde et d'actions (MIGA) de leur plan canicule, pour les départements des ALPES MARITIMES, BOUCHES du RHONE DORDOGNE, GIRONDE, LANDES, LOT ET GARONNE, PYRENEES ATLANTIQUES LA CHARENTE, CHARENTE MARITIME, DEUX SEVRES et VIENNE.

La HAUTE VIENNE

La LOIRE ATLANTIQUE, le MAINE ET LOIRE et la VENDEE

Le CHER, l'INDRE, l'INDRE et LOIRE, et le LOIR et CHER

PARIS, les HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT DENIS et VAL DE MARNE.

2) le passage au niveau de mise en garde et d'actions (MIGA) dans le RHONE

Il est demandé aux préfets de ces départements, sur instruction du Ministre de la Santé et des Solidarités, de diffuser les messages de prévention de l'INPES, en réquisitionnant, pour les spots audio, les stations locales de Radio France, et pour les spots vidéo, les chaînes de télévision locales des départements concernés. Cette demande est également à adresser aux chaînes d'Autoroute (si nécessaire, Contacter le SICOM au 01.40.56.80.21 ). S'agissant des spots TV sur France 3 région, la procédure de réquisition est effectuée par le ministre de la santé.

*Il est instamment demandé aux Préfets de tous les départements placés ce soir en vigilance orange de se rapprocher des maires des communes importantes de leur département pour s'assurer auprès d'eux que les personnes isolées, âgées ou invalides, inscrites sur le registre communal, ont bien été contactées.*

3) Le retour en veille saisonnière en HAUTE GARONNE

**La décision des Préfets devra être transmise au plus tard une heure après la réception du présent message aux coordonnées mél suivantes :**

- [dgs-alerte@sante.gouv.fr](mailto:dgs-alerte@sante.gouv.fr) pour la direction générale de la santé (DGS) du ministère de la santé
- [sacs@invs.sante.fr](mailto:sacs@invs.sante.fr) pour l'Institut de veille sanitaire (InVS)

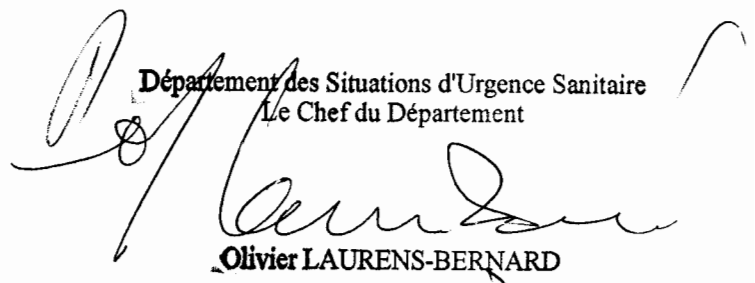
\*\*\*\*\*

- La prochaine conférence téléphonique est organisée par le PC Santé du ministère, pour l'ensemble des départements pour action, avec InVS et Météo-France, mercredi 19 juillet à **15h. 30**.

Le n° d'appel est le **01 72 28 30 01** et le code d'accès **601536#**

Le Directeur général de la Santé

Professeur Didier HOUSSIN

  
Département des Situations d'Urgence Sanitaire  
Le Chef du Département  
**Olivier LAURENS-BERNARD**